

Litige employeur/employé

Par RCC, le 01/11/2022 à 21:51

Bonjour,

J'ai fait intervenir, chez moi, une équipe, de l'entreprise où je suis salarié.

Cela ne s'est malheureusement pas bien passé.

Dois-je être considéré, comme un client, ou comme un salarié dans les démarches effectuées par mon employeur?

Pour info, j'étais supérieur hiérarchique de l'équipe qui est venue chez moi, jusque 7 mois, avant cette intervention (mais plus depuis)

Merci d'avance

Cordialement

Frédéric

Par P.M., le 01/11/2022 à 22:03

Bonjour,

Vous avez déjà exposé votre situation avec d'autre détails dans ce sujet...

Il me paraît difficile de vous dire autre chose...